



# AFAFI CENTRE DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ, AMÉNAGEMENT ET BOIS ÉNERGIE (DIABE)

## CONTEXTE ET OBJECTIF

Le bois-énergie demeure le principal combustible domestique à Madagascar. En effet, près de 93% des ménages malgaches dépendent encore, pour la cuisson, du charbon de bois (49%) et du bois de chauffe (44%). En l'absence d'alternative énergétique viable, il est attendu que cette prépondérance perdure pendant les quinze prochaines années au moins et que les besoins en bois-énergie augmentent encore de façon exponentielle du fait de la poussée démographique, de l'amélioration attendue des revenus et de la disponibilité de produits alimentaires agricoles nécessitant une cuisson.

Cette situation a des conséquences néfastes sur l'économie des ménages qui disposent très souvent de foyers de cuisson traditionnels dont la faible efficacité énergétique nécessite de grandes quantités de charbon entraînant d'importantes dépenses (estimées à plus de 10% des dépenses totales dans la région Analamanga). Ceux qui dépendent du bois de chauffe consacrent chaque jour un temps important à sa collecte au détriment d'activités plus productives. Cette consommation de bois-énergie est également et surtout à l'origine d'importantes émissions de gaz à effet de serre et d'une déforestation massive. Si rien n'est fait pour rééquilibrer l'offre et la demande via des reboisements accrus, une carbonisation améliorée et la promotion de foyers économes, le déficit en matière de stock de bois et en bois-énergie que connaissent les régions cibles ne peut que s'aggraver et représenter une sérieuse menace pour les rares lambeaux de forêts naturelles qui persistent sur la Grande Ile.

L'objectif du projet est donc d'intensifier et de diversifier de façon durable et inclusive la production de la filière bois-énergie tout en préservant les forêts naturelles.



### DURÉE DU PROJET

**2020 -2025**

(52 mois de mise en œuvre opérationnelle)



### BUDGET

**3 684 211 EUR**

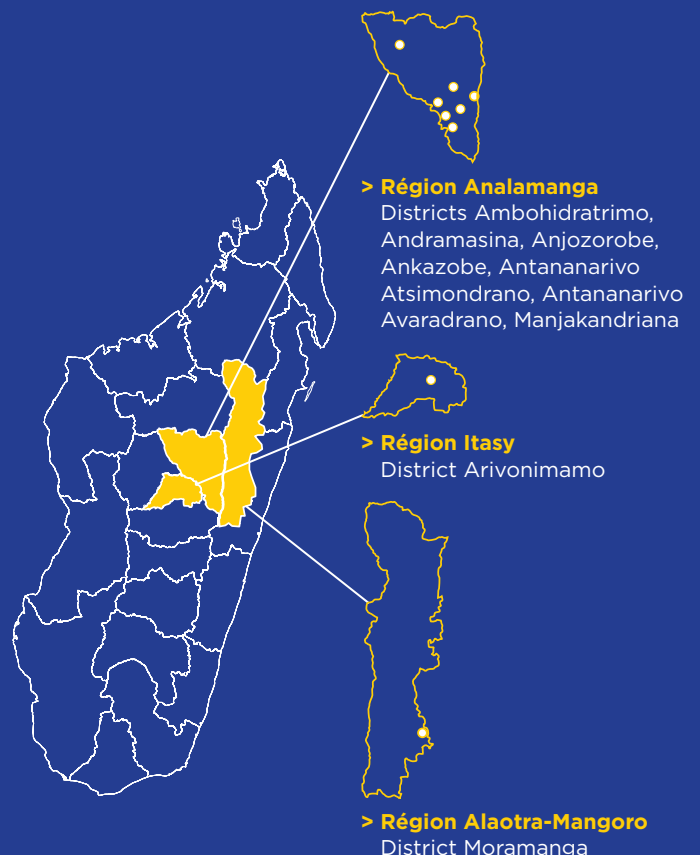
dont 95% financés par l'Union européenne



### PARTENAIRES DE MISE EN ŒUVRE



### ZONE D'INTERVENTION (77 communes)





## RÉSULTATS ATTENDUS

**Résultat 1 :** Le potentiel de production en bois-énergie (BE) des bassins alimentant la capitale est amélioré et les reboisements sont durablement gérés via des plans de gestion de reboisement (PGR) effectifs.

**Résultat 2 :** Les techniques améliorées de carbonisation (TAC) et les foyers améliorés (FA) adaptés aux différentes catégories de ménages et de professionnels sont développés et diffusés largement.

**Résultat 3 :** Les producteurs et productrices sont mieux structurés (coopératives, unions, fédérations, plateformes des acteurs de la chaîne de valeur bois-énergie (CDV BE) mises en place), leurs capacités sont renforcées (techniques améliorées de reboisement et de carbonisation, contrôle qualité, négociation, marketing, gestion), leurs produits sont labellisés (charbon vert et foyers économes) et leur intégration à des circuits courts de commercialisation est contractualisée.

**Résultat 4 :** Les plateformes bois-énergie (PBE) regroupant l'Administration, les autorités locales et l'ensemble des acteurs de la filière BE dans les communes d'intervention sont opérationnelles et permettent d'assurer l'analyse et le suivi permanent de la CDV BE ainsi qu'un contrôle forestier décentralisé local.

## IMPACTS

**Les impacts et effets recherchés par le projet sont :**

### Sur le plan environnemental

- 19 500 ha de forêts naturelles sont préservés ;
- 4 600 ha sont reboisés (dont 500 ha de systèmes agroforestiers) et 30 ha d'anciens taillis sont restaurés.
- 121 000 tonnes de charbon vert supplémentaires sont produits contribuant à une croissance de 1% (2019) à 10% (2024) de la part de ce combustible dans l'approvisionnement total en charbon de la capitale ;
- 10 000 ménages en milieu rural et 40 000 ménages en milieu urbain ont accès au charbon vert et aux foyers économes. Ces derniers sont utilisés par 300 professionnels de la restauration (gargotiers, cantiniers, etc.). Tous réalisent une économie d'environ 30% sur leurs dépenses de cuisson ;
- 100 000 foyers améliorés sont produits et commercialisés ;
- 60% des charbonniers formés adoptent les techniques améliorées de carbonisation.

### Sur le plan socioéconomique

- Un bénéfice supplémentaire de 19,6 milliards MGA est dégagé par les acteurs de la filière bois-énergie (pépiniéristes, reboiseurs, charbonniers, artisans producteurs de foyers améliorés, revendeurs de charbon) ;
- La sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages ruraux est améliorée via une plus grande diversité des régimes alimentaires du fait de l'augmentation des revenus, de l'introduction de cultures vivrières dans des systèmes agroforestiers, de la promotion de l'apiculture et d'une sensibilisation accrue à la nutrition ;
- 150 points de vente de charbon vert et ou de foyers améliorés sont mis en place ou sont redynamisés.

### Sur le plan institutionnel

- 33 plans de gestion de reboisement (PGR) sont élaborés et mis en œuvre augurant une gestion plus durable et efficace du capital forestier Malagasy par les acteurs décentralisés ;
- La structuration et l'organisation des communautés locale (PBE, associations coopératives) sont renforcées pour une gestion efficace des ressources ;
- La formation à la certification des charbonniers TAC est renforcée et labellisée ;
- Des systèmes de financement durable sont mis en place par l'appui aux collectivités territoriales.

## BÉNÉFICIAIRES

- 60 pépiniéristes
- 6 000 reboiseurs
- 8 000 exploitants et/ou charbonniers
- 100 producteurs de foyers améliorés (FA)
- 150 revendeurs de charbon et/ou de FA
- 300 restaurateurs collectifs
- 50 000 ménages urbains et ruraux
- 79 organisations territoriales et/ou communes
- Plateformes interprofessionnelles dont les PBE
- Elèves et enseignants
- Eglises et membres d'associations villageoises

## CONTACT

Délégation de l'UE  
[delegation-madagascar@eeas.europa.eu](mailto:delegation-madagascar@eeas.europa.eu)